

**CANADA
VILLE DE POHÉNÉGAMOOK
MRC DE TÉMISCOUATA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, MRC de Témiscouata, tenue le 27 juin 2016, à 20 h, en la salle des réunions de l'hôtel de ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège n° 2 : Marcellin Lavoie
Siège n° 3 : Robin Breton
Siège n° 4 : Guylaine Cyr
Siège n° 5 : Simon Bolduc
Siège n° 6 : Raymond Gagné

Est absent le conseiller : M. Denis Ouellet

formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

Sont aussi présentes : Denise Jalbert, directrice générale intérimaire
Denise Pelletier, greffière

Assistance du public : 0 personne

2016.06.147 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la mairesse présente les points inscrits à l'ordre du jour se définissant comme suit :

- 01 Aide financière – Club de golf Transcontinental
 - 02 Soumissions – Services professionnels pour la surveillance géotechnique des travaux de réfection des infrastructures à la suite des crues de juillet 2015
- Période de questions
Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Guylaine Cyr
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

2016.06.148 AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE GOLF TRANSCONTINENTAL

CONSIDÉRANT la demande présentée par le club de golf afin de participer financièrement à un important projet de relance du club de golf ;

CONSIDÉRANT QUE le club de golf de Pohénégamook a été créé sous une nouvelle entité soit, le club de golf Transcontinental et qu'il y a plusieurs partenaires financiers impliqués dans ce projet, notamment : la MRC, des investisseurs privés et des bénévoles ;

CONSIDÉRANT la rencontre publique tenue le 4 mai 2016 et l'intérêt manifesté par la population afin de conserver cette infrastructure dans notre milieu ;

CONSIDÉRANT les articles 8 et 91 de la Loi sur les Compétences municipales, C-47.1 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Gagné
APPUYÉ PAR : Robin Breton
ET RÉSOLU

QUE la Ville contribue pour un montant de 20 000 \$ à la relance du club de golf du Transcontinental dont :

- 3 000 \$: en collaboration à la campagne de publicité et de visibilité
- 17 000 \$: en aide financière

QUE les crédits à ces fins sont puisés dans la réserve du fonds de développement au poste # 59 131 02.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

**2016.06.149 SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE
GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES À LA
SUITE DES CRUES DE JUILLET 2015**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a lancé des appels d'offres sur invitation relativement à l'engagement de services professionnels pour la surveillance géotechnique des travaux de réfection des infrastructures endommagées à la suite des crues de juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu de la manière et dans les délais prescrits, les soumissions suivantes :

- Englobe Corp. – Sols, Matériaux, Environnement
- Laboratoire d'Expertises de Rivière-du-Loup inc.
- GHD Consultants Ltée

CONSIDÉRANT QUE le comité d'évaluation a procédé à l'analyse des soumissions le 20 juin 2016 et qu'un rapport a été déposé au Conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Marcellin Lavoie
ET RÉSOLU

A QUE la Ville accorde le mandat à la compagnie Englobe Corp., plus bas soumissionnaire conforme correspondant au rang #1 de la grille d'évaluation du comité de sélection, pour un montant de 45 474.91 \$, incluant les taxes provinciale et fédérale.

B QUE les dépenses applicables à ce contrat soient financées par le règlement d'emprunt P.- 02 et qu'elles soient transmises au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du remboursement des dépenses admissibles par le programme général d'aide financière lors de sinistres (pluies abondantes du 21 juillet 2015).

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS : Aucune

2016.06.150

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE les points de l'ordre du jour sont terminés à 20 h 10 ;

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR : Guylaine Cyr
ET RÉSOLU

QUE ce Conseil lève la présente assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Louise Labonté, mairesse

Denise Pelletier, greffière
